



Vents Contraires Acigné 35

Réunion d'information sur
le projet éolien d'Acigné

Mercredi 18 janvier 2017



INTRODUCTION

Réunion d'information du 18/01/2017

1. Eolien industriel : de quoi parle-t-on ?
2. Le projet à Acigné : point sur la situation
3. Quels nuisances pour la population ?
4. L'association - comment se défendre ?
5. Echange - questions

An aerial photograph of a rural landscape. The foreground shows a mix of green and golden-brown fields, with a road or path cutting through them. In the middle ground, there are dense green forests. The background features rolling hills under a sky filled with large, white and grey clouds. A semi-transparent white rectangular box is overlaid in the center of the image, containing text.

Partie 1

Eolien industriel :
de quoi parle-t-on ?

Vents Contraires Acigné 35

La construction

Le ferrailage

Durée : 1 à 2 semaines

Diamètre : 10 à 20 mètres

Poids : de 25 à 40 tonnes d'acier

GAMESA G90 – 2 MW



Ferrailage complet pour virole

Semelle de propreté



Début du ferrailage

Vents Contraires Acigné 35

*Mât : 78 m, 203 t, 4 éléments en acier
(\varnothing : 3 à 4 m au sol ; 2 à 3 m au
sommet ; épaisseur : 3 à 5 cm)*



GAMESA G90 – 2 MW



Pale : 44 m, 2 t (matériaux composites)



Moyeu : 15 t

Poids nacelle : 56 t (sans rotor)

REPOWER MD77 – 2 MW

Mât : 85 m, 174 t, 5 éléments en acier



*Transport pour 1 éolienne
= environ 10 camions*



NORDEX N90 – 2,3 MW

Poids nacelle : 84 t (avec rotor)



Mât : 80 m, 170 t, 4 éléments



Pale : 44 m, 3,5 t



Vents Contraires Acigné 35



Levage d'une pale



*Assemblage
d'une pale*



L'assemblage et le levage pale par pale



Vents Contraires Acigné 35

Données techniques : des machines gigantesques !

Partie enterrée :

Socle de béton de 500 m ³	1100 tonnes
Ferrailage en acier	40 tonnes

Partie aérienne :

Le mât en acier	90 tonnes
La nacelle	70 tonnes
Le rotor	40 tonnes
Les pales de 45m	50 tonnes

La fabrication d'une éolienne produit
4600 tonnes de CO2

L'éolien en France

Aujourd'hui **7000** éoliennes en service

Une puissance installée de 11000 MW
Mais une **production** de seulement **2500 MW**

Intermittente, aléatoire, indépendante de la demande

La production de 7000 éoliennes représente
4% de la consommation électrique française

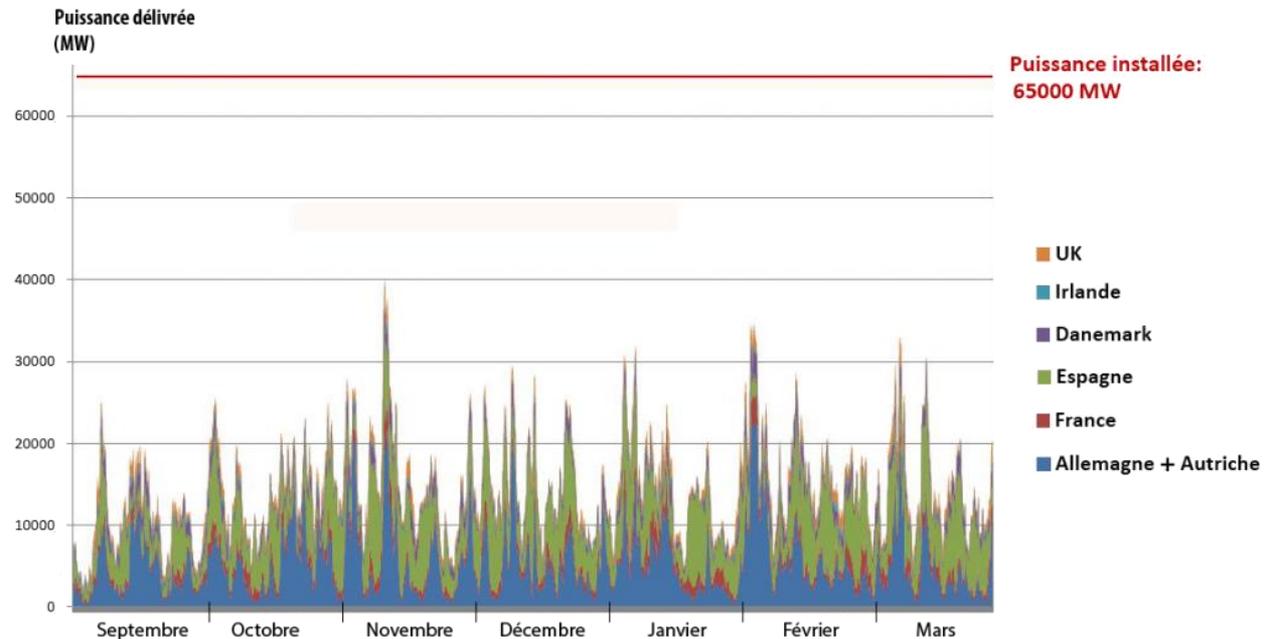
L'énergie électrique ne se stocke pas
La production doit être en permanence adaptée à la consommation

Vents Contraires Acigné 35

L'éolien en France

Les pales des éoliennes tournent 80% du temps

Mais ne produisent que 23% du temps en équivalent pleine puissance



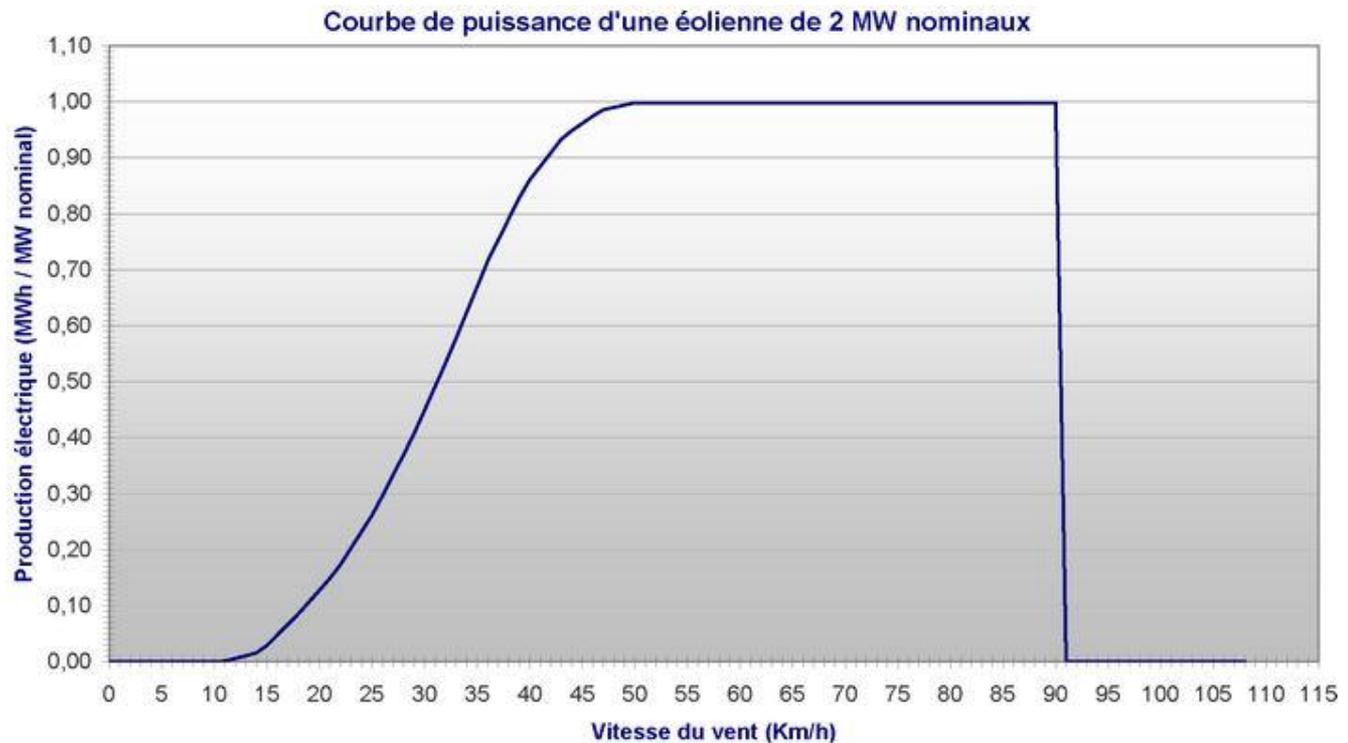
Puissance injectée heure par heure sur le réseau par l'ensemble des éoliennes d'Europe, entre le 1er septembre 2010 et le 28 mars 2011.

Source : Hubert Flocard, Sauvons le Climat, novembre 2011

L'éolien en France

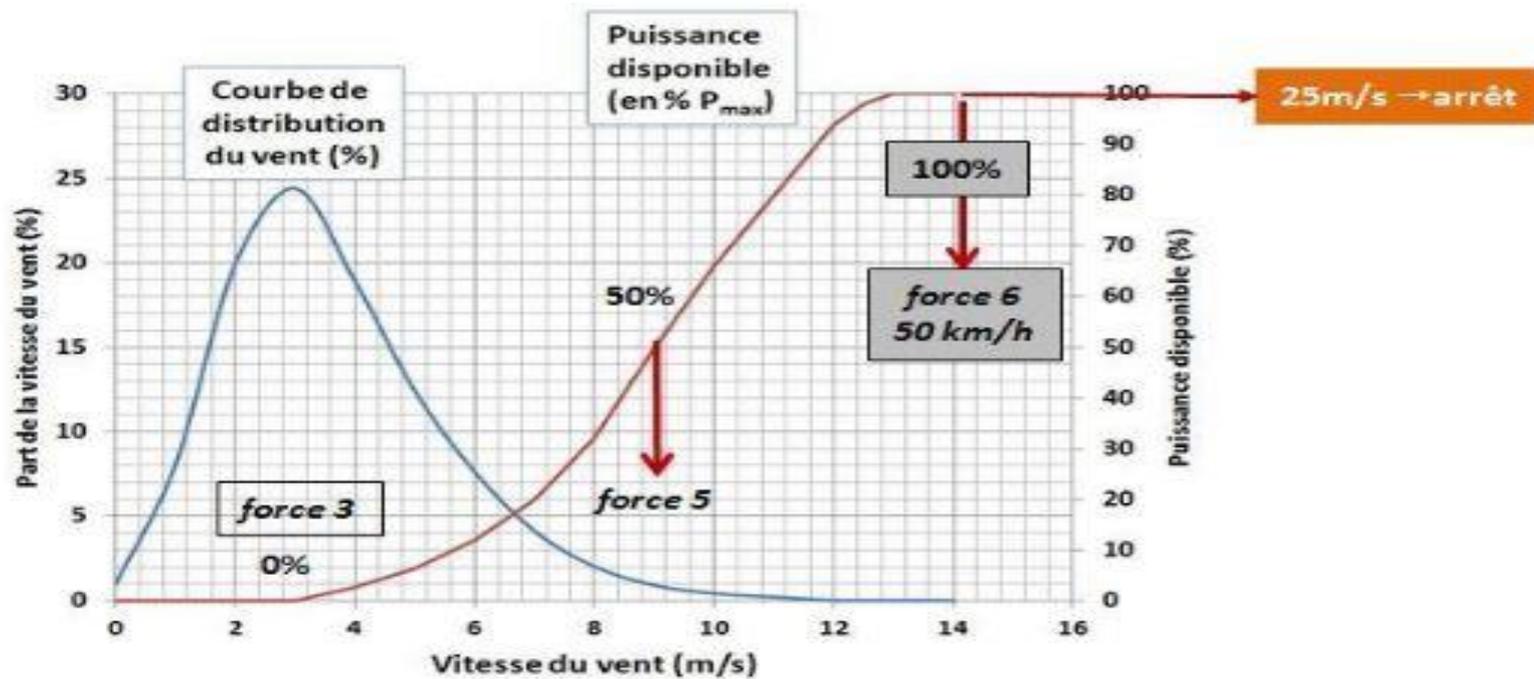
Production d'électricité en fonction de la vitesse du vent

Facteur de charge



Vents Contraires Acigné 35

L'éolien en France



L'éolien en France

Pour une fourniture continue en électricité
Il faut en parallèle des centrales thermiques

Donc un double investissement

Pour 11000 MW d'éolien
8800 MW de Centrales à Gaz

L'éolien restera une source d'appoint

Aspects financiers

Début des années 2000 :

Ces énergies devaient être rentables au bout de 15 ans

Mais EDF est toujours contraint d'acheter aux promoteurs
le double du prix

Quand EDF n'en a pas besoin, c'est payé mais perdu

Ce surcoût pour EDF est répercuté sur nos factures d'électricité
Taxe CSPE (Contribution au service public de l'électricité)

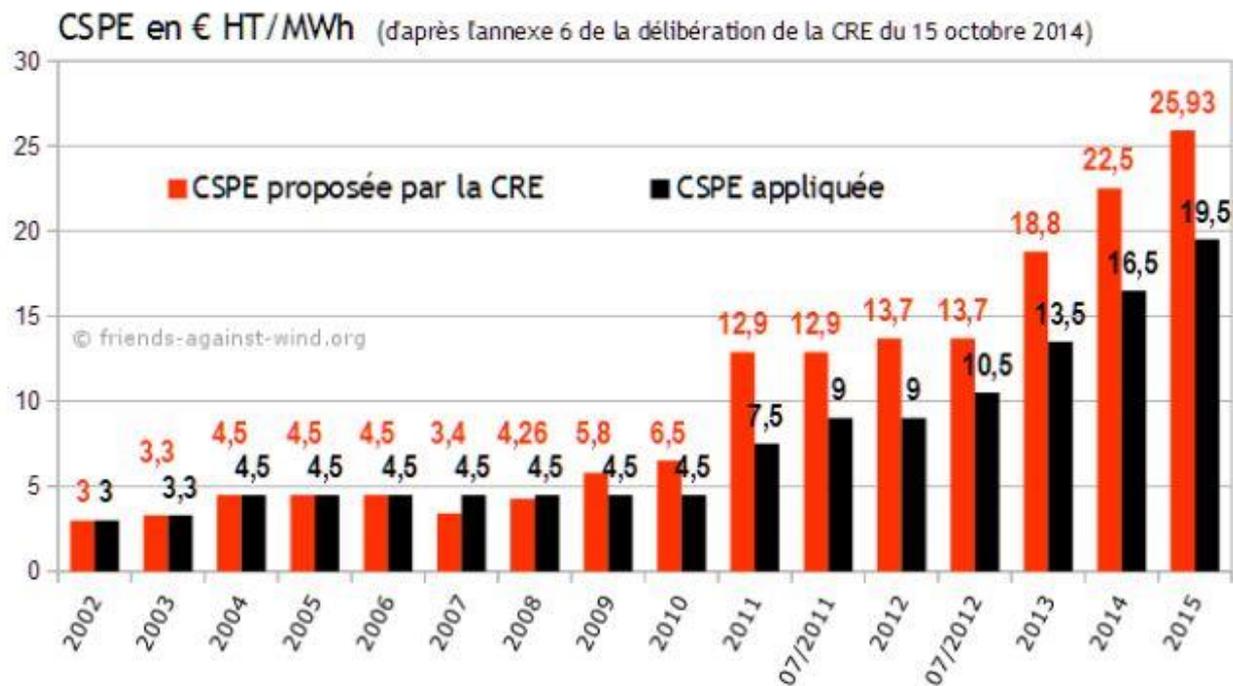
L'éolien est totalement subventionné par le contribuable

Vents Contraires Acigné 35

Aspects financiers

Evolution de la taxe CSPE depuis 2002 :

Cette taxe ne couvre pas entièrement le surcoût pour EDF, le déficit qu'il faudra payer aussi était estimé en 2014 à environ 8,4 milliards d'Euros



Aspects financiers

Une éolienne de 2,5 MW produit 2000 h/an
en équivalent pleine puissance (23% du temps)

Rapporte 400 000€/an, garanti par contrat à 82€/MW pendant 15 ans

**Amortie par le promoteur en 8 ans seulement
et lui rapporte pendant 20 ans**

Depuis le 1er janvier 2017 un nouveau régime applicable moins
rémunérateur

Pour compenser, les promoteurs éoliens vont alors augmenter
les puissances vers 3 à 6 MW et les hauteurs vers 180 à 200 m

Vents Contraires Acigné 35

Aspects financiers

Rémunérations par éolienne pour :

- Promoteur/Exploitant	400 000 €/an
- Propriétaires fonciers	5000 €/an
- Commune (Acigné)	2700 €/an
- Métropole Rennes	21 000 €/an

Pour les riverains :

- **Baisse de la valeur immobilière de 20 à 40 %** selon distance
- **Quasi impossible de vendre**
à proximité immédiate du parc (500m)
- **Continuer à payer la taxe CSPE** sur leur facture d'électricité

La procédure d'autorisation de construire

1 - Informer le Conseil Municipal et obtenir son aval

2 - Montage du dossier :

Etudes environnementales, faune, flore, zones humides ou classées
Mesures de son et simulations d'impact
Etude de faisabilité technique (accès, raccordement réseau électrique)
Montage financier, recherche d'investisseurs

3 - Dépôt du dossier :

Demande d'autorisation unique auprès de la DREAL (nouvelle mesure)
Permet de simplifier les démarches et raccourcir les délais administratifs
(doit être délivrée en 10 mois)

La procédure d'autorisation de construire

4 - Enquête publique (sur Acigné uniquement)

Le moment clé où vous êtes invités à donner officiellement votre avis

5 - Avis en Conseil Municipal d'Acigné et des communes limitrophes

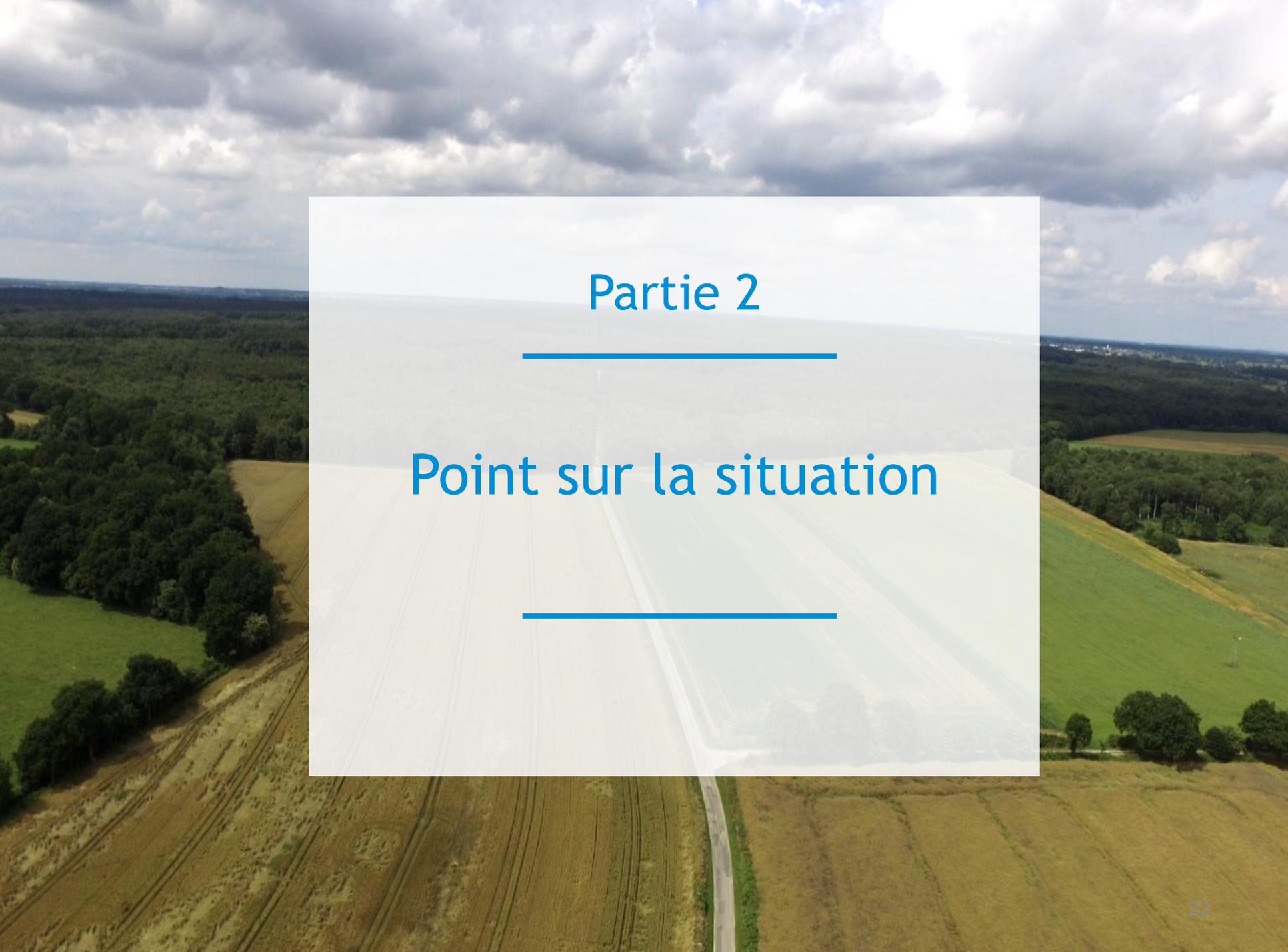
6 - Obtenir l'accord final du Préfet

7 - Démarrer la construction des éoliennes

Des recours sont possibles et efficaces

Le temps de l'éolien devient alors le temps judiciaire

De nombreux projets ont été bloqués et des permis de construire refusés par les tribunaux

An aerial photograph of a rural landscape. The foreground shows a mix of green and brown fields, with a road curving through them. In the middle ground, there are dense green forests. The background features rolling hills under a sky filled with large, white and grey clouds. A semi-transparent white rectangle is overlaid in the center of the image, containing text and horizontal lines.

Partie 2

Point sur la situation

Historique

Janvier 2016

Première évocation du projet par le maire d'Acigné lors des vœux relatées par Ouest-France :

Démarché par des professionnels de ce secteur, il estime que « **cela mérite au moins que nous étudions ce qui peut se faire, sans a priori, sans idéologie** ».

Février 2016

Premiers détails du projet, notamment positionnement, véhiculés par le bouche-à-oreille. Démarchage des propriétaires fonciers par P&T

Création immédiate de l'association 'Vents contraires Acigné 35'

Historique / Statuts de l'association

- Défendre l'environnement et protéger les espaces naturels, le patrimoine bâti, la qualité des paysages, des sites et du patrimoine du Département de **Ille et Vilaine (35)**, du territoire de la Communauté de Communes de **Rennes**, et plus particulièrement des Communes de **Acigné et Thorigné**, ainsi que le territoire du Parc Naturel Régional de **la forêt de Rennes** et se réfère à la « Convention européenne du paysage ».
- Défendre le cadre de vie, l'environnement, la propriété, la tranquillité, la santé et la sécurité des habitants du territoire de la Communauté de Communes de **Rennes** et des communes de **Acigné et Thorigné**, contre tous actes et décisions intervenant en matière administrative, urbanistique, environnementale et immobilière ;
- Sensibiliser l'opinion publique aux problèmes d'environnement par toutes campagnes d'information et d'action, et de former ses membres à la connaissance du patrimoine, des espèces animales et végétales et de l'environnement du département de **Ille et Vilaine** ;
- Défendre l'identité culturelle des paysages et du patrimoine, ainsi que les intérêts naturels, économiques, historiques et sociaux.

Lutter, notamment par toutes actions en Justice, contre les projets et installations des parcs éoliens dans le département de **Ille et Vilaine**, et particulièrement dans le périmètre de la Communauté de Communes de **Rennes**, projets qui sont incompatibles avec les sites remarquables, paysages, monuments, équilibres biologiques, espèces animales et végétales, et avec la santé et la sécurité des habitants ainsi qu'avec la sécurité et la salubrité publiques.

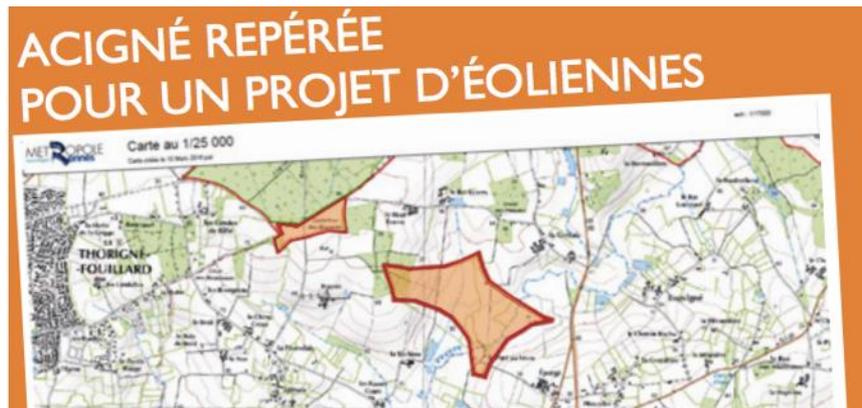
Historique

Mars 2016

Au conseil municipal, le maire annonce les premières signatures de promesses de baux emphytéotiques sur 25 ans

Avril 2016

Parution d'un article dans l'Acignolais révélant officiellement les zones concernées



Des habitants de Thorigné-Fouillard se déplacent massivement pour questionner leur maire au sujet d'éoliennes qui seraient en limite de Thorigné Fouillard et d'Acigné (Carrefour des Boulains) et à environ 500m des premières habitations.

Historique

Juin 2016

Acigné

Vents de colère à la réunion du conseil municipal de lundi

Lundi soir, la séance du conseil municipal s'est déroulée dans une ambiance inhabituellement houleuse. Les hostilités ont débuté lorsqu'il a été proposé d'affecter des crédits pour la constitution d'un Atlas de la biodiversité (ABC).

S'interrogeant sur « la réelle utilité d'une telle démarche, alors que de nombreux documents existent déjà en la matière », sur « le timing et le périmètre de cette démarche [...] qui arrivera trop tard pour être intégrée au Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui) », le groupe Vivre Acigné a refusé de donner son accord pour « dépenser 30 000 € dans ce qui s'avère n'être finalement qu'une opération de communication ».

L'exemple de La Bouëxière

Les choses auraient pu en rester là si le maire, Olivier Delhaese, n'avait pas déclaré, à l'attention d'une élue de l'opposition : « J'ai bien noté, Mme Martin-Rey que vous étiez favorable à ce que nous construisions des tours dans le centre-ville pour limiter la consommation d'espaces naturels [...]. C'est bien cela qui nous différencie. Dès lors qu'il s'agit d'environnement, votre groupe est totalement absent et toujours en opposition aux causes environnementales. »

Colère de l'opposition pour qui « il ne faut pas dire n'importe quoi ». Pour Nathalie Davault, Vivre à Acigné s'intéresse à l'environnement et l'a déjà démontré par ses votes.

La séance reprenait plus calmement jusqu'aux questions du public où Christophe Prime, président de l'association Vents contraires, opposée au projet d'installation d'éoliennes au nord-est de la commune, a interpellé le maire en déclarant que ses membres refusent de subir les nombreuses nuisances engendrées « par un positionnement pénalisant gravement de nombreuses habitations et un cadre naturel remarquable ».

Invoquant les élus de La Bouëxière qui « ont décidé courageusement de voter à l'unanimité contre le pro-

jet que tentait de leur imposer P & T Technologies et la société Tribalat ».

Il a exhorté les membres du conseil à prendre le temps d'aller se renseigner correctement. « Ou en est le projet, allez-vous enfin communiquer sur le sujet ? Comment pouvez-vous imposer de telles nuisances à vos concitoyens et justifier ce projet alors même que les communes voisines refusent de cautionner des impacts si lourds et si graves pour leurs administrés ? Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous y opposer », a déclaré Christophe Prime au maire.

Les réponses du maire, jugées insatisfaisantes, ont provoqué les bracas du collectif qui s'est ensuite retiré en promettant de ne pas en rester là.

■ **Du pain et des jeux**

Festival. Journées ludique organisée par Spiel, pour à des jeux de plateau. De coopération ou d'affrontement, ces jeux feront réfléchir et découvrir des univers historiques ou fantastiques. À 12 h, pique-nique partagé avec son pain maison et de quoi le gamir.

Samedi 2 juillet, 9 h à 16 h, La ferme de la Motte. Gratuit. Contact : 06 52 03 36 46, asso.spiel@free.fr

Thorigné-Fouillard



Christophe Prime, président de l'association Vents contraires, pose la question du projet éolien dans la commune.

Le maire d'Acigné annonce qu'un 4^{ème} propriétaire foncier a signé !
De nombreux riverains inquiets sont présents et questionnent le maire.

L'association se déplace aussi au CM de Thorigné Fouillard. Le maire nous informe qu'une commission va se réunir pour statuer.

Historique

Août 2016

La commission environnementale du conseil municipal de **Thornigné Fouillard** émet un avis défavorable sur le projet
=> motifs : impact direct pour les habitants et trop grande proximité avec la forêt

Septembre 2016

L'association est interrogée par le journal Ouest France

Ouest-France du 14/09

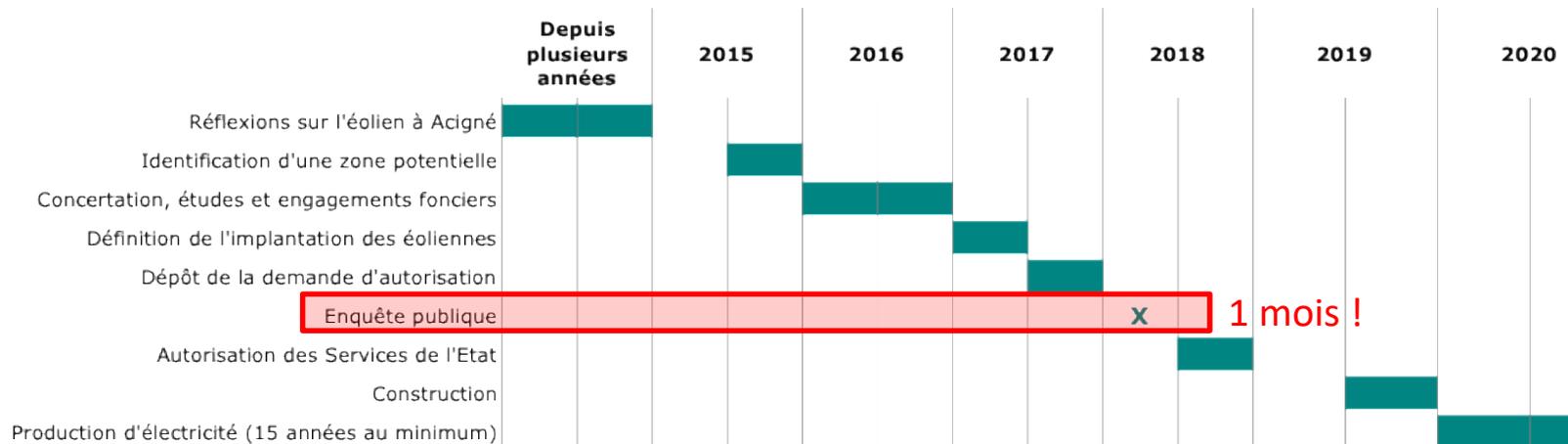


Historique

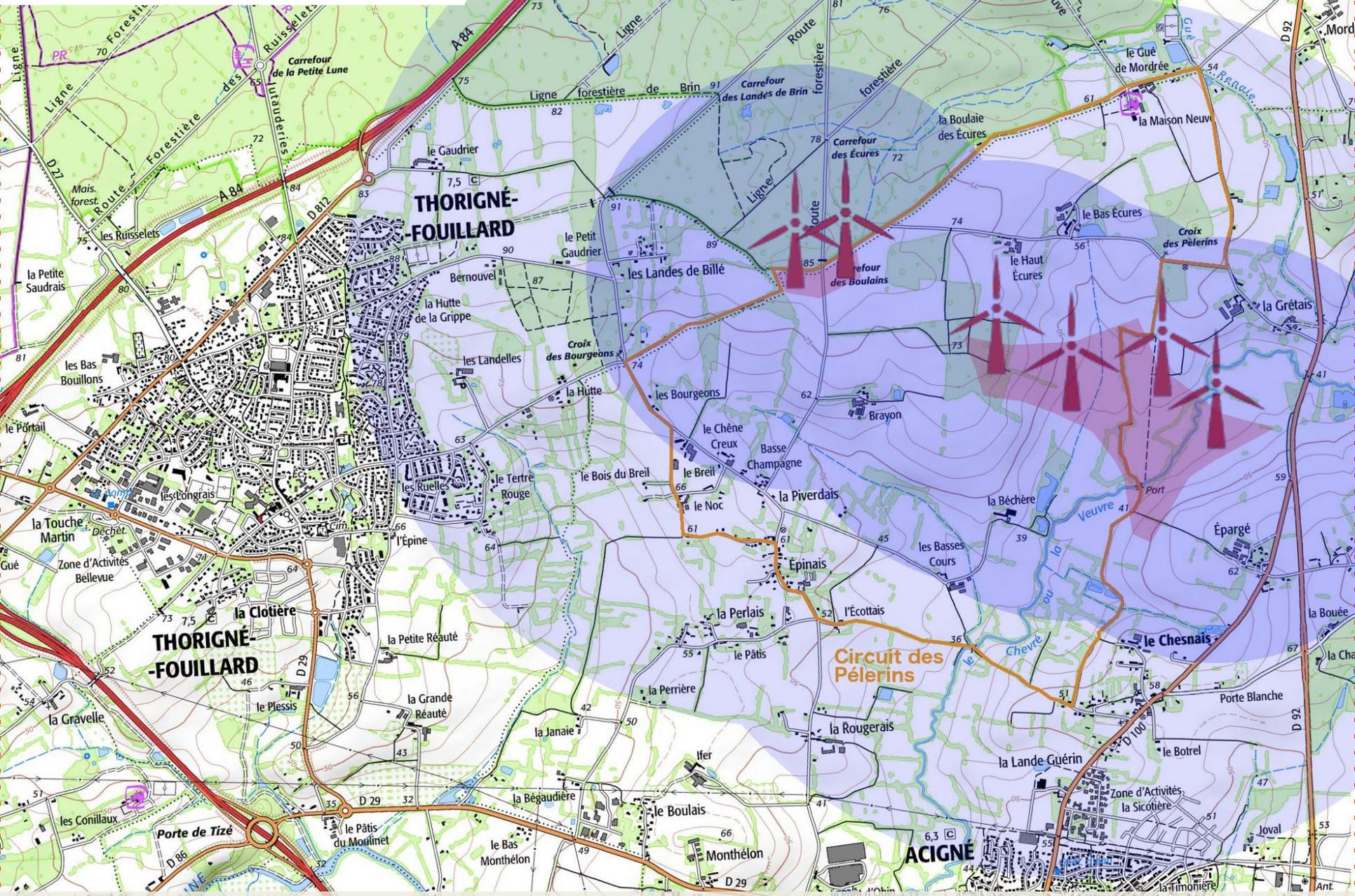
Septembre 2016

La société P&T Technologies met en place une concertation.
L'association et de nombreux riverains dénoncent la manière dont se déroulent cette concertation et les méthodes employées.

Le planning selon P&T Technologies



Vents Contraires Acigné 35



Carte des zones retenues par le promoteur et zones d'impacts à 1km et 2km

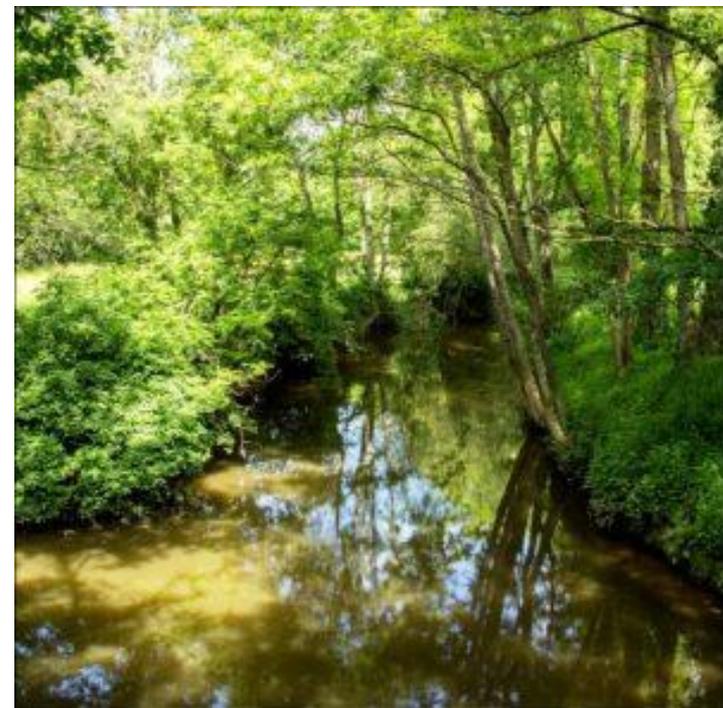
Vents Contraires Acigné 35

Les sites

Carrefour des Boulains



Vallée du Chevré



Vents Contraires Acigné 35

Les sites

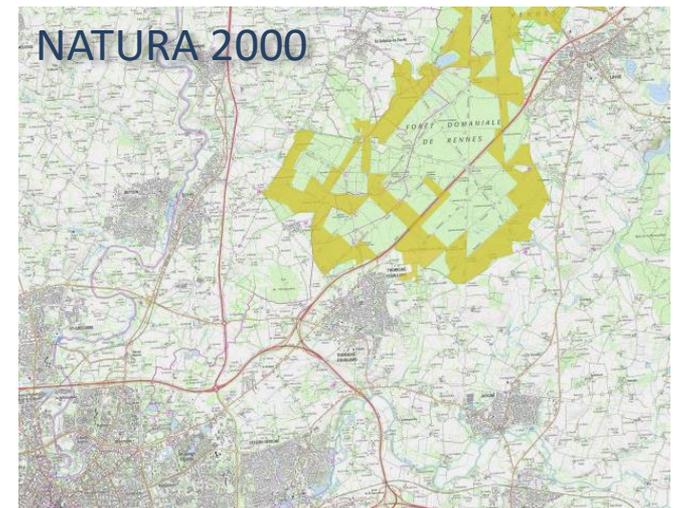
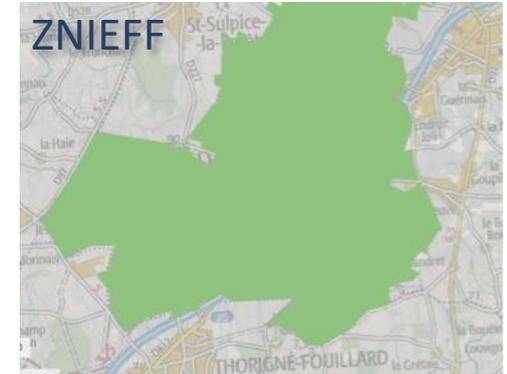
En bordure de la forêt de Rennes **Natura 2000**
et **ZNIEFF**

=> Espèces protégées de chauve-souris et
d'oiseaux

Zone de promenade et loisirs
sportifs : marche, jogging, VTT,
équitation, ...



Zone naturelle **ET** d'habitat
=> Plus d'une centaine
d'habitations dans un rayon
d'1km



Quelles conséquences ?

ZN – ZNP – NATURA 2000

SITE NATUREL ET RURAL



SITE INDUSTRIEL



**Dégradation à long terme
des paysages et du cadre de
vie**

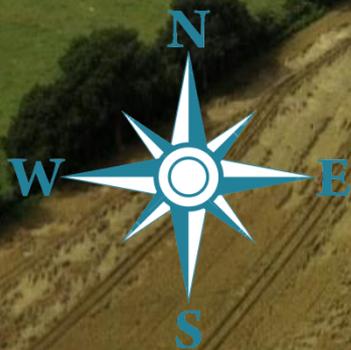


Vents Contraires Acigné 35

Saint-Sulpice-
la-Forêt

Mi-Forêt

Liffré



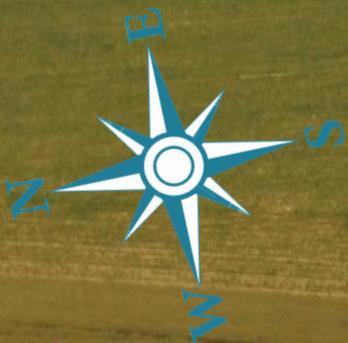
Liffré

**Forêt de
Chevré : projet
éolien P&T
Technologies**



La Bouëxière

**Forêt de
Chevré : projet
éolien P&T
Technologies**



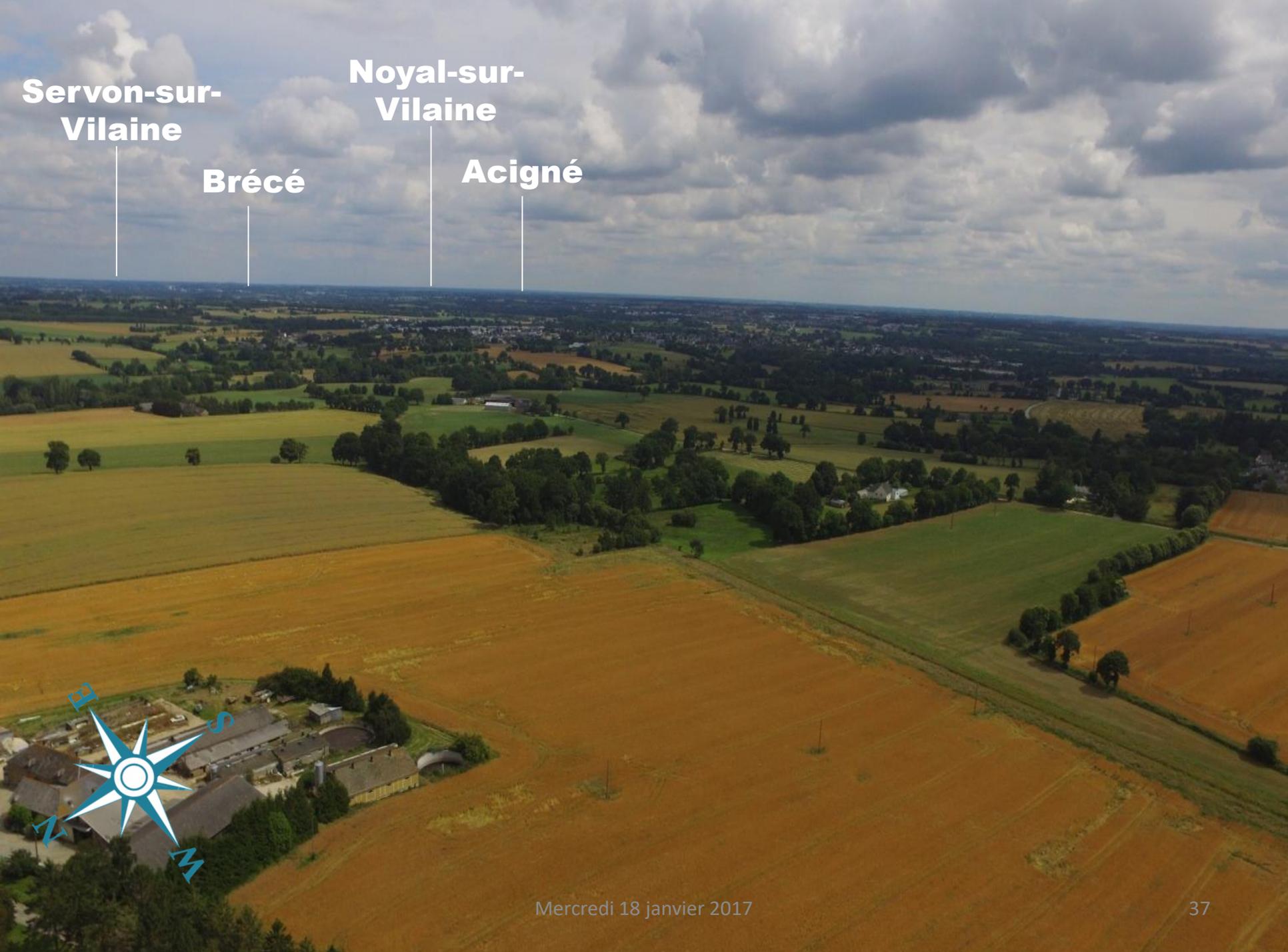
Mercredi 18 janvier 2017

Servon-sur-Vilaine

Brécé

Noyal-sur-Vilaine

Acigné



**Cesson-
Sévigné**

Tour TDF

**Thorigné-
Fouillard**



Mercredi 18 janvier 2017

Thorigné- Fouillard

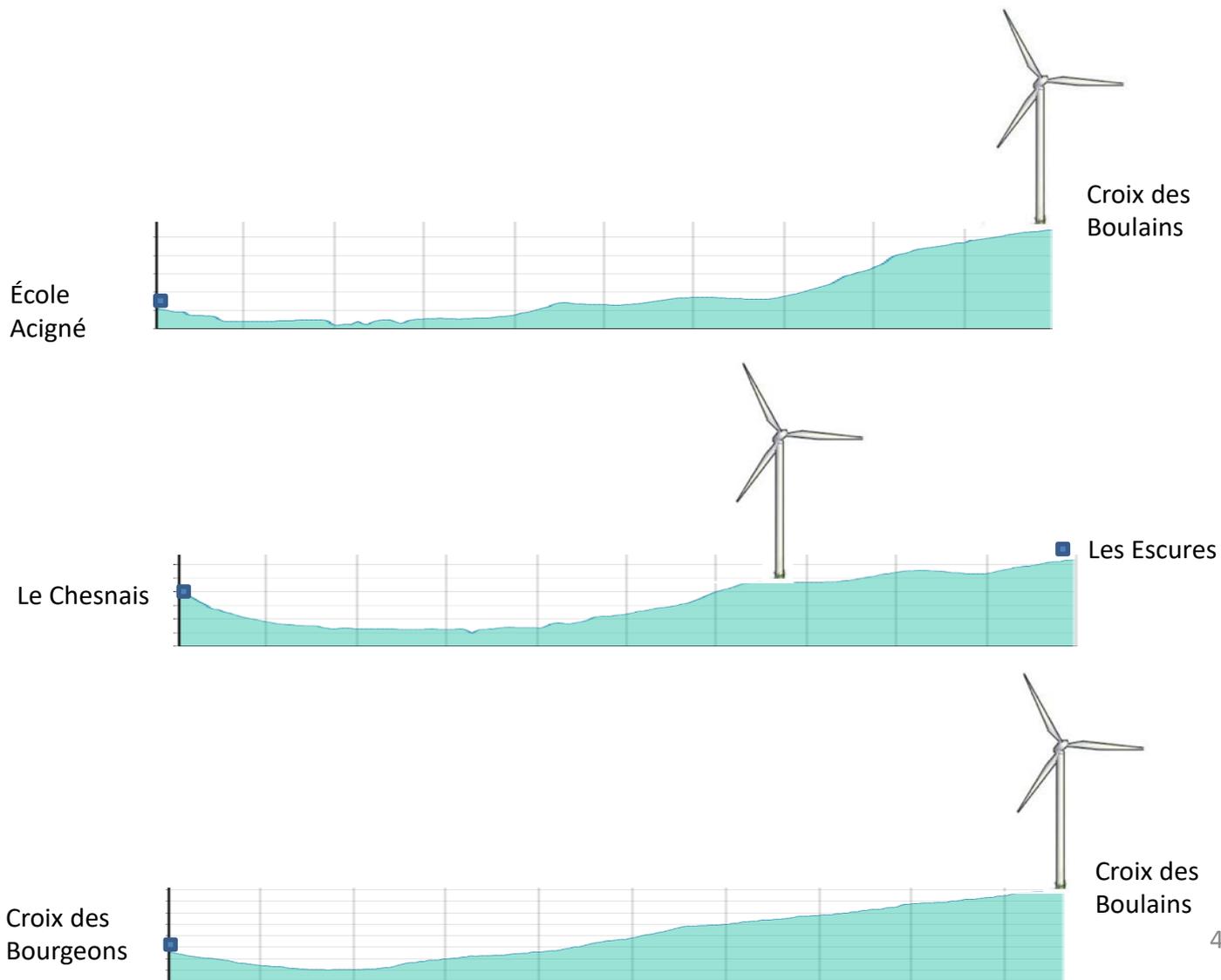


Vents Contraires Acigné 35

Projet de **6 éoliennes** initialement
Hauteur : 130, 150 voir 200m...



Vents Contraires Acigné 35



Voulons nous cela ? vraiment ?

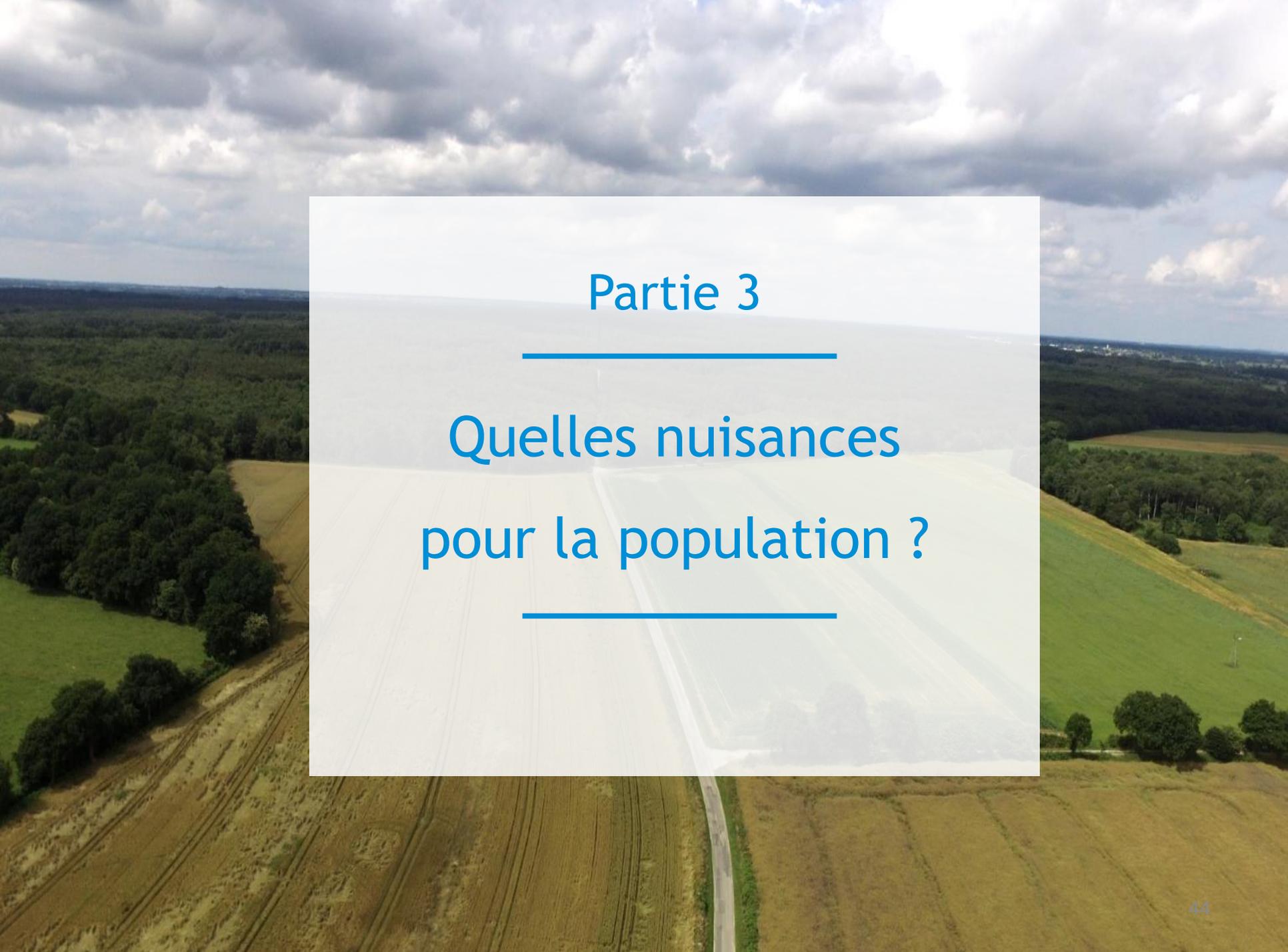


Dahl, Paderborn, Nordrhein-Westfalen

Voulons nous cela ? vraiment ?



Entre la mer du Nord, l'Elbe et le canal de Kiel, la région de Dithmarschen

An aerial photograph of a rural landscape. The foreground shows a large, light-colored field, possibly a recently plowed or harvested field, with visible tire tracks. To the left and right are green fields and dense forests. The background shows a distant horizon under a sky filled with large, white and grey clouds.

Partie 3

Quelles nuisances
pour la population ?

Les nuisances produites par les éoliennes

Santé humaine et animale

- Nuisance sonores
- Infrasons
- Effet stroboscopique

Santé animale

- Baisse de production agricole
- Courants vagabonds

Financier

- **Dévalorisation immobilière**
- Démantèlement
- CSPE

Environnement

- Pollution **visuelle**
- Impact sur la **Faune et la flore**
- Perturbation des ondes hertziennes
- Risques **industriels** (incendie, projections, etc.)

Sociales

- Destruction de l'harmonie et de la cohésion **sociale**

Les nuisances produites par les éoliennes

Santé
humaine
et
animale

- Nuisance sonores
- Infrasons

Nuisances sonores audibles

Le bruit des Eoliennes :

Emis par les machines :

- Bruits mécaniques
- Aérodynamique



De jour JOUR comme de NUIT !

=

Dégradation importante de la qualité de vie

Nuisances sonores audibles

Le bruit des Eoliennes : Qu'en disent nos voisins ?

Témoignages :



Courvaudon et Bonnemaïson
(Calvados)

« Le bruit est si important qu'on n'arrive plus à dormir, cela nous met dans un état de stress énorme »

Une situation « *invivable* »

« C'est un supplice chinois, c'est sans arrêt. »

Accueil > Bretagne > Redon > La Gacilly > 📄

Le bruit et l'ombre des éoliennes dérangent à La Gacilly

La Gacilly - 11 Avril 2013

🔊 écouter



La Gacilly (Morbihan)

Nuisances non audibles : les infrasons

Les infrasons dans la nature :

- Éléphants, baleines,...

Propagation sur de très longues distances

Infrasons éoliens sont émis par :

- La structure du mat,
- Rotation des pales, turbines.

**Emission en permanence
même à l'arrêt des machines**

Nuisances non audibles : les infrasons

Pourquoi les infrasons sont nuisibles pour la santé ?

Mise en vibration des organes

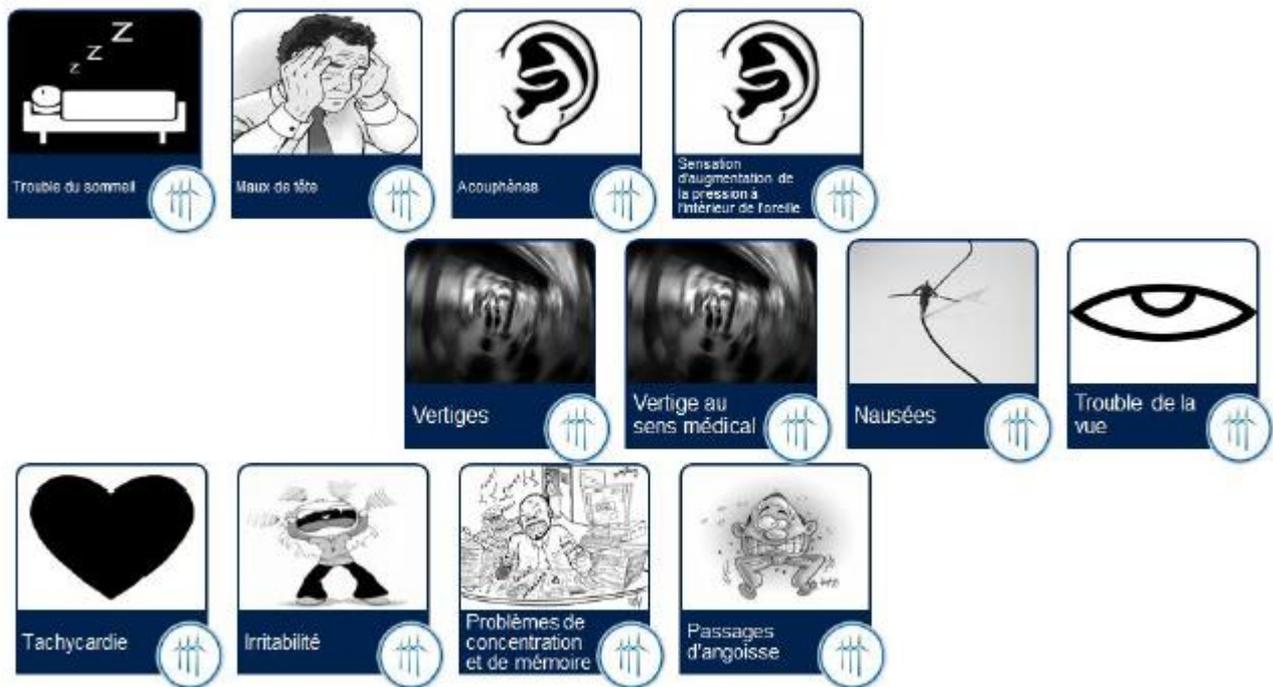
Infrasons = source de fatigue, stress, maux de tête, trouble de la vigilance, oppression.....

Les organes touchés :
Digestifs, cardio-vasculaires, respiratoires, globes oculaires et le cerveau.....



Nuisances non audibles : les infrasons

Syndrome Eolien



Nuisances non audibles : les infrasons

Impacts et études sur les animaux

Élévation du taux de cortisol = hormone du Stress

**Malformations, Croissance ralentie ,
infertilité, prise de poids,**

**Et de nombreux autres constats (France,
Danemark, Belgique, Australie, etc.)**

Nuisances non audibles : les infrasons

Les infrasons des éoliennes : qu'en disent nos voisins ?
Témoignages sur les nuisances animales



Didier Potiron et Céline Bouvet (à droite) attendent beaucoup du travail des deux géobiologues pour mettre en évidence les nuisances des éoliennes et résoudre leurs problèmes.



Deux éleveurs de Puceul et de Saffré subissent dans leurs élevages des nuisances qui seraient causées par des éoliennes voisines.

Les éoliennes peuvent-elles avoir un impact négatif sur la santé des vaches ? Oui, selon une expertise et cet éleveur de la Somme, contraint d'envoyer son cheptel à l'abattoir.



Puceul : « Nous avons rencontré de manière inexpliquée des difficultés de vêlage des non-délivrances, mais aussi des problèmes cardiaques ou respiratoires »

Picardie : Éoliennes, tueuses de vaches ?

Un agriculteur de la Somme contraint d'envoyer son cheptel à l'abattoir

Nuisances non audibles : les infrasons

Alertes pour la santé

Les médecins allemands incitent à arrêter totalement l'éolien : **Danger pour la santé humaine.**



Avec des Effets jusqu'à 10km !

Australie : **Infrasons et troubles de la santé sont corrélés.**

Etats unis : Résultats de 4 études : révèlent un « **problème grave pouvant affecter l'avenir de la filière.** »

Nuisances non audibles : les infrasons

Les infrasons des éoliennes : ce qu'il faut savoir ?

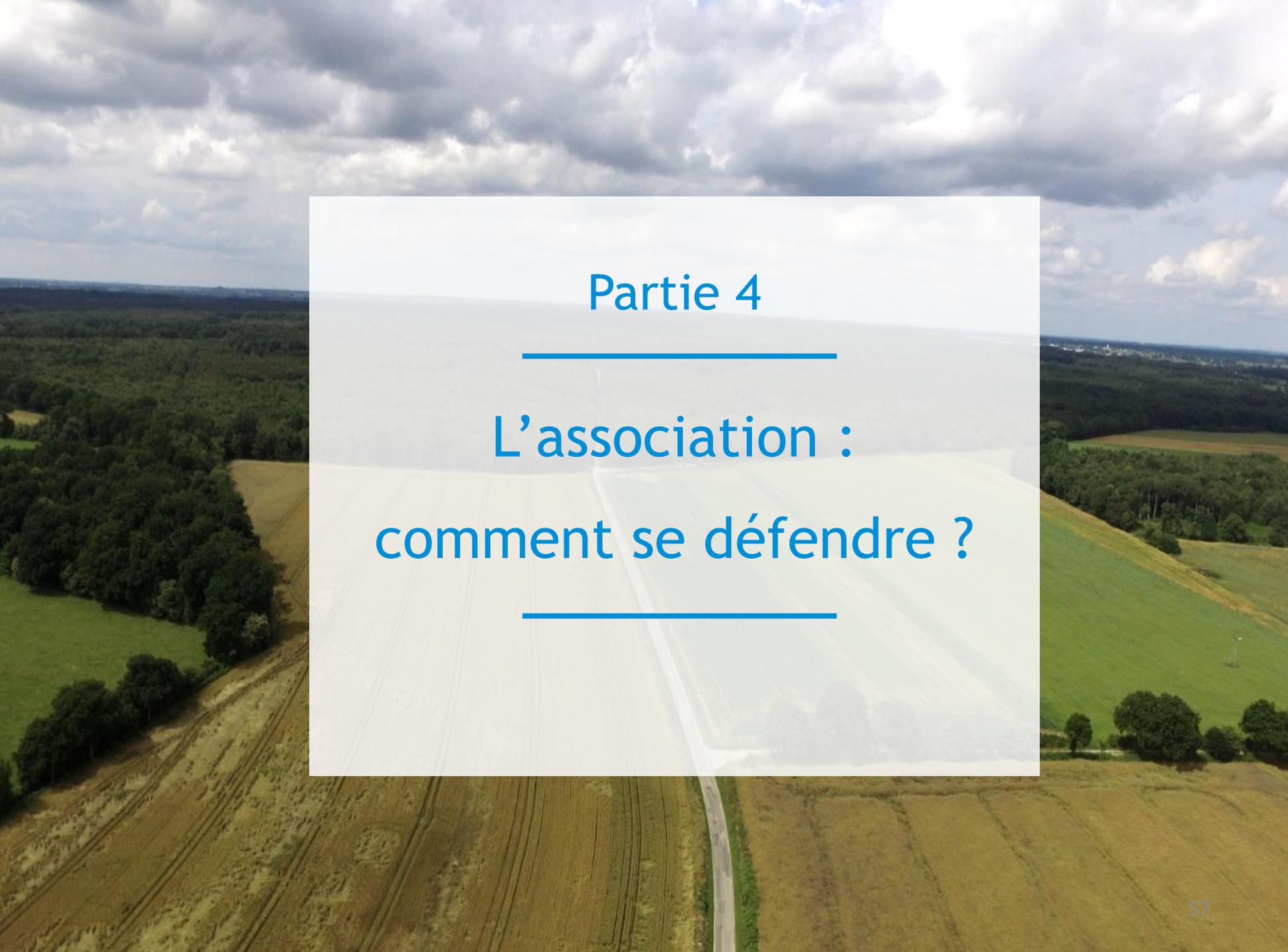
IMPOSSIBLE de s'en PROTEGER !

Ils traversent tout

Perceptibles à une très grande distance

Par temps de brouillard ou de grand vent
leur puissance redouble

**Le seul moyen d'y échapper
c'est l'éloignement**



Partie 4

L'association :
comment se défendre ?

Rôles de l'association

Information du public

Dans la mesure où le promoteur s'en tient au strict minimum et apporter une autre vision que celle du porteur de projet

Défendre notre environnement préservé

Faune et flore, zones ZNIEFF et Natura 2000, paysages et patrimoine local

Défendre les intérêts des riverains

Préservation du cadre de vie, tranquillité, santé, patrimoine et biens privés

L'objectif de l'association n'est pas de prendre parti pour ou contre l'éolien en général, mais de s'opposer à un projet non compatible avec les enjeux de notre territoire.

Nos moyens d'action

Participation au processus de concertation

Rencontre avec les agriculteurs et parties prenantes, participation aux réunions organisées par le promoteur

Faire connaître notre position auprès des élus

Rencontre des élus, intervention en conseil municipal

Mobiliser les populations

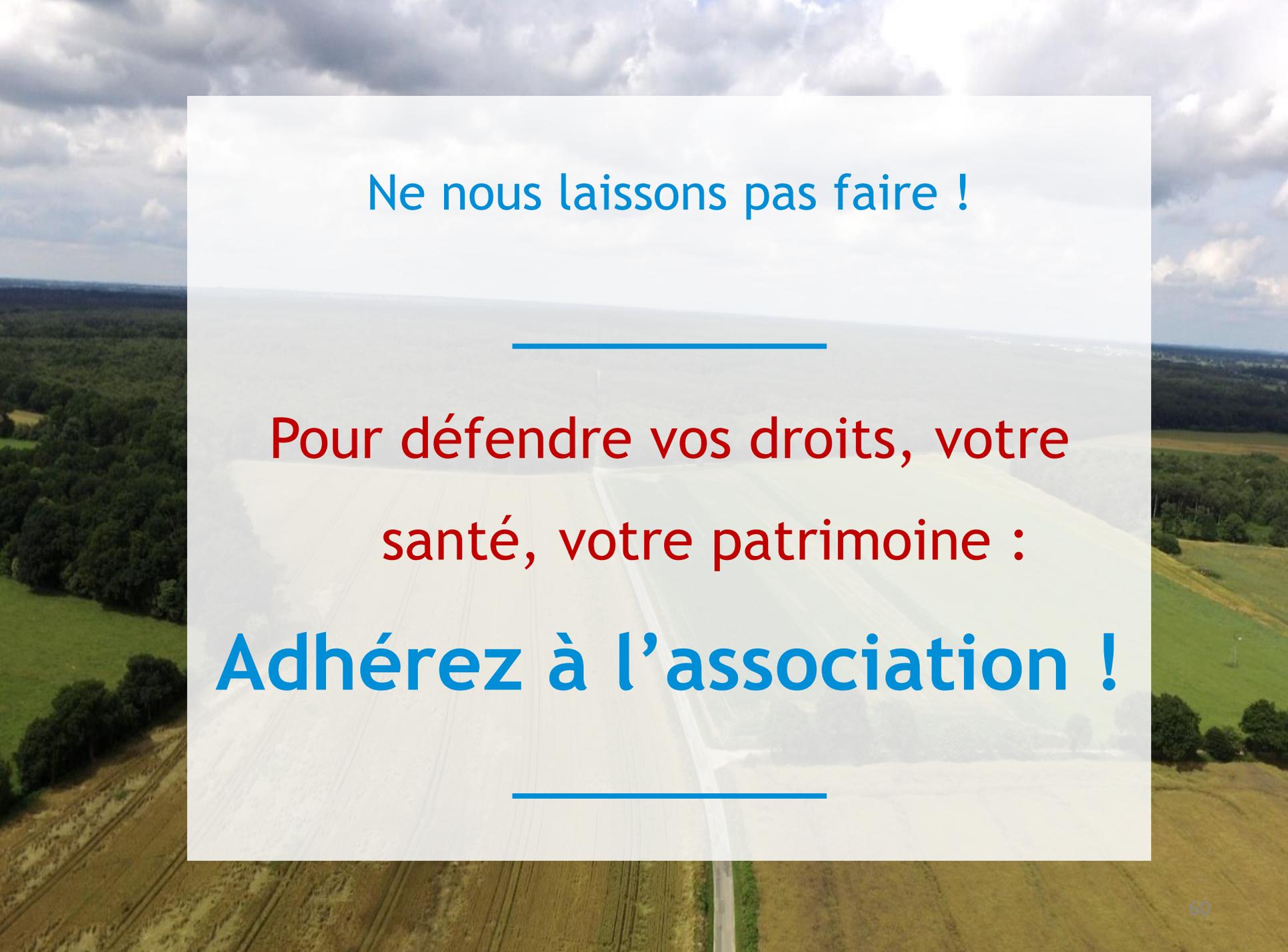
Communications, articles de presse, manifestation, pétitions...

Dénoncer le projet lors de l'enquête publique

Communications, articles de presse, manifestation, pétitions...

Recours

Recours gracieux, tribunal administratif...



Ne nous laissons pas faire !

Pour défendre vos droits, votre
santé, votre patrimoine :

Adhérez à l'association !
